

CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DES JEUNES LA BUTTE

Ce code d'éthique vise l'engagement des membres du Conseil d'administration (CA) à reconnaître et à s'acquitter de leurs responsabilités et fonctions au mieux de leurs connaissances et à respecter les principes du présent code d'éthique.

Dans le cadre de son mandat, le membre du conseil d'administration s'engage à :

Devoirs et obligations

- Collaborer à la définition, à l'évaluation et la mise à jour de la philosophie, des valeurs et des objectifs de la Maison des jeunes La Butte;
- Avoir un souci constant de la qualité des services dans le respect de la philosophie, des valeurs et des objectifs;
- Remplir les responsabilités qui lui sont confiées afin d'assurer au mieux les intérêts et la mission de La Butte;
- Ne jamais permettre que les prises de décision du CA puissent compromettre le bien-être, la sécurité des jeunes et la qualité des services offerts;
- Contribuer à la réalisation de la mission et à sa bonne administration, avec honnêteté, prudence, diligence, efficacité et équité;
- Privilégier et mettre en application les principes reconnus en matière de gestion :
 - Une gestion responsable des fonds;
 - Une présentation transparente des comptes (capacité d'expliquer les dépenses et revenus présentés aux états financiers);
 - Une cohérence et une clarté des décisions et des prises de position;
 - Une impartialité dans tout ce qui concerne son mandat.
- Agir avec intégrité, loyauté et bonne foi dans l'intérêt de l'organisation;
- Ne pas confondre ses propres intérêts et ceux de l'organisation;
- Déclarer toute situation où il serait en conflit d'intérêts, c'est-à-dire toute situation où il pourrait trouver un avantage personnel, direct ou indirect.

Confidentialité

- Préserver, en toutes circonstances, la confidentialité des renseignements obtenus lors des débats, échanges et discussions du CA ou de ses comités qui ne sont pas destinés à être communiqué;
- préserver la confidentialité des informations concernant le jeune et sa famille, sauf si son silence le met en péril.
- s'assurer que les commentaires à caractère personnel et confidentiel se fassent uniquement entre les personnes concernées.
- s'abstenir de toute déclaration ou prise de position incompatible avec la mission de l'organisme;
- respecter, après l'expiration de son mandat, la confidentialité de tout renseignement, débat, échange et discussion de quelque nature que ce soit dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions au sein du conseil d'administration.

Règles et conduites

- Se préparer et participer avec assiduité aux réunions du Conseil d'administration.
- maintenir un climat de respect des opinions et des expertises de chaque membre du CA.
- maintenir un climat qui favorise la motivation, le respect, l'entraide et la cohérence.
- participer aux débats et être solidaire des décisions adoptées.
- faire preuve de discrétion si des différents se produisent au sein du CA et à régler les divergences d'opinions de façon constructive.
- maintenir, dans les prises de décisions, une ouverture et un respect à l'égard des différences sociales, physiques, ethniques, intellectuelles et personnelles.

RESPONSABILITÉ DE L'APPLICATION

La présidence du conseil d'administration est responsable d'appliquer le code d'éthique.

ENGAGEMENT

Chaque membre du CA s'engage à signer la déclaration d'engagement au code d'éthique.

ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE

Le présent code d'éthique a été adopté par le conseil d'administration

En date du : 28 juin 2018

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT
CODE D'ÉTHIQUE

Après avoir pris connaissance du Code d'éthique des membres du conseil d'administration de la Maison des jeunes La Butte, adopté par la résolution 28062018-01 par le conseil d'administration, je soussigné(e),

Nom de l'administrateur

Agissant à titre de membre de la Maison des jeunes La Butte, je m'engage à le respecter et reconnais que toute violation de ma part au présent engagement pourrait entraîner ma destitution du conseil d'administration.

En foi de quoi, j'ai signé à ce _____

Signature